



Les Finances Publiques en 2013

Au 31 décembre 2013, les recettes budgétaires totales recouvrées s'élèvent à 2655,3 milliards dont 2609,0 milliards de recettes internes et 46,3 milliards de dons. Les dépenses totales quant à elles se chiffrent à 3284,3 milliards dont 2112,4 milliards

de dépenses courantes. Par rapport à la loi des finances 2013, les recettes affichent un très bon niveau de recouvrement tandis que les dépenses ont largement excédées les prévisions faites.

Les recettes budgétaires : un taux de recouvrement satisfaisant

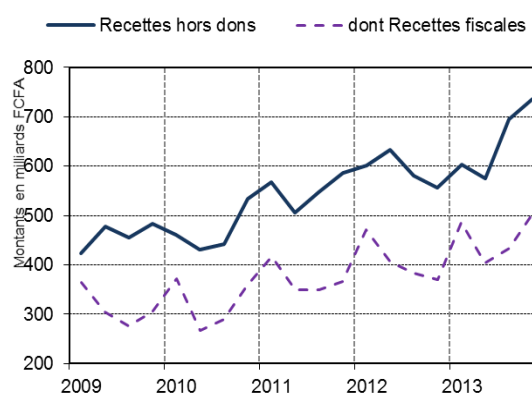
Les ressources budgétaires totales collectées à fin décembre 2013 se chiffrent à 2655,3 milliards. Elles affichent un taux de recouvrement de 97,3%, la Loi des Finances 2013 ayant prévu 2728,0 milliards.

En 2013, les recettes pétrolières versées au Trésor Public se chiffrent à 670,5 milliards contre 647,2 milliards en 2012. Par rapport à la prévision de la loi des finances 2013, ces recettes sont en retrait de 34,5 milliards. Cette légère baisse est imputable aux baisses de la redevance SNH versée au Trésor Public et des impôts sur les sociétés pétrolières.

Les recettes non pétrolières se chiffrent à 1923,5 milliards contre 1957,0 milliards prévues dans la Loi des Finances 2013. Elles sont constituées de 1827,7 milliards de recettes fiscales et de 96,6 milliards de recettes non fiscales. Les recettes des impôts et taxes collectées se chiffrent à 1230,4 milliards Fcfa contre 12146 milliards prévues par la Loi des Finances, soit un taux de recouvrement de 101,4%. Le recouvrement de la TVA est en retrait de 4,8 milliards. Les impôts sur les sociétés non pétrolières se chiffrent à 258,4 milliards sur une prévision de 269,0 milliards.

Les recettes douanières s'élèvent à 597,3 milliards, en retrait de 40,7 milliards par rapport à la prévision de la Loi des Finances. Cette baisse des recettes tient des droits de douane à l'importation (-14,4 milliards) et de la TVA à l'importation (-30,2 milliards) en dépit d'une assez bonne tenue des postes tels que la taxe informatique, les droits de sortie et les autres recettes des douanes.

Graphique 1 : Evolution des recettes de l'Etat



Les dépenses de l'Etat : un dépassement de plus de 180 milliards par rapport à la Loi des Finances 2013

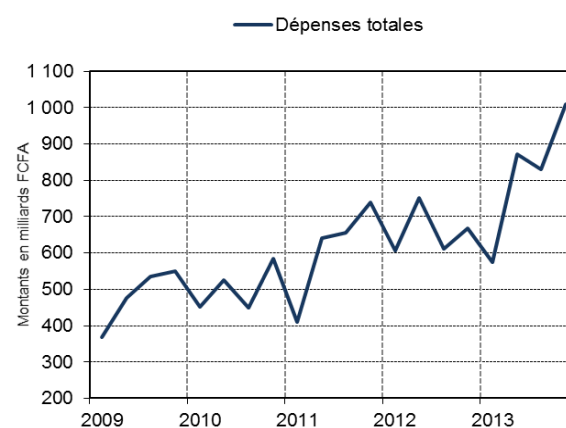
En 2013, les dépenses totales de l'Etat se chiffrent à 3284,3 milliards fcfa. Elles sont en dépassement de 183,1 milliards par rapport à la Loi des Finances qui tablait sur 3101,2 milliards.

Les dépenses courantes effectuées en 2013 se chiffrent à 2112,4 milliards et représentent 64,5% de l'ensemble des dépenses. Elles sont en dépassement de 85,5 milliards par rapport aux prévisions. Malgré une baisse de réalisation des dépenses de personnel (-13,6 milliards), des remboursements de crédit TVA (-15 milliards), les dépenses des biens et services (+20,9 milliards), les transferts et subventions (+79,8 milliards), les paiements d'intérêts sur la dette (+3,4 milliards) sont les principaux rubriques des dépenses courantes ayant fortement progressé par rapport aux prévisions de la Loi des Finances 2013.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 1053,3 milliards. Elles sont en dépassement (+96,3 milliards) par rapport aux prévisions de la Loi des Finances 2013. L'on notera le paiement des instances de l'exercice 2012 pour un montant de 129,2 milliards Fcfa. Les dépenses du C2D se chiffrent à 26,3 milliards sur une prévision de 30 milliards. Par ailleurs, elles affichent un meilleur niveau de consommation par rapport à 2012.

En 2013, Les pouvoirs publics ont également mis un accent au règlement de la dette intérieure en payant effectivement 54,7 milliards contre une prévision de 51,3 milliards. Parallèlement, on note le paiement des intérêts sur la dette extérieure pour un montant de 47,4 milliards sur une prévision de 34,1 milliards. Ceci traduit de la volonté des pouvoirs publics de consolider la crédibilité vis-à-vis de ses partenaires extérieures en honorant ses engagements.

Graphique 2 : Evolution des dépenses de l'Etat



Graphique 3 : Evolution comparée des recettes et des dépenses de l'Etat

